

## LA GRANDE EXPOSITION DU FABRIQUÉ EN FRANCE 2021

La grande expo du Fabriqué en France est reconduite en 2021 au Palais de l'Élysée. L'année dernière, cet événement avait accueilli des entreprises de chaque département du pays. Près de 10 000 Français avaient pu découvrir à cette occasion la richesse des territoires, les savoir-faire de nos entrepreneurs, artisans,

ingénieurs, agriculteurs.

Pour cette nouvelle édition, chaque département sera représenté par un produit fabriqué en France. **Quelle que soit la taille (TPE, start-up, PME/ETI, grands groupes) et le secteur d'activité économique, de l'artisanat à l'innovation industrielle de pointe, toute entreprise dont le produit répond aux critères du « Fabriqué en France » est éligible.** L'engagement en faveur de la transition écologique, les efforts de relocalisation ainsi que les investissements liés à la relance seront aussi valorisés.

**Pour participer les entreprises peuvent déposer leur candidature jusqu'au 15 janvier 2021 sur le site suivant :**

<https://www.economie.gouv.fr/fabrique-en-france-2021>

Un comité de sélection co-piloté par la ministre déléguée à l'Industrie Agnès PANNIER-RUNACHER et le ministre délégué aux PME Alain GRISSET, et composé de 10 personnalités reconnues pour leur engagement en faveur du Fabriqué en France, se réunira début 2021. Il aura pour mission de retenir une seule entreprise emblématique par département et sera attentif à la représentativité des différents secteurs d'activité. La sélection s'attachera à valoriser les Territoires d'industrie, les labels et les champions de l'export. Il s'appuiera sur votre avis, et celui des chambres consulaires et des relais économiques locaux.

Les dates de cette exposition au Palais de l'Élysée seront communiquées au printemps, lorsque la situation sanitaire permettra son organisation. L'exposition sera gratuite et ouverte au public sur inscription.

